

Réf: Dossier 390394

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE SANGARE TRANSPORT SERVICE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANADOR, Lot
99, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2025 , et enregistrés le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE SANGARE TRANSPORT
SERVICE »

Objet : Transport de personnes et de marchandises

Activités secondaires : Mise en relation, Import-Export, BTP, Commerce Général, Maintenance, vente de pièces détachées, concessionnaire de marque, vente, location des véhicules

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANADOR,
Lot 99, Ilot 03

Dirigeant(s) M SANGARE SIAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02639 du 12/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15845/GTCA/RC/2025 du 12/03/2025

